



**Éducateur(trice)
d'activités aquatiques
Maître-nageur(euse)
sauveteur(euse) (MNS)**

FORMATION

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du BNSSA et de sa révision si besoin
- Être titulaire du PSE 1 et mise à jour de la formation continue
- Expérience d'encadrement et bon niveau de pratique personnelle fortement souhaités

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP) :

- 800 m nage libre en moins de 16 minutes

TESTS DE SÉLECTION :

- Épreuve écrite (vérifier l'aisance rédactionnelle et la capacité d'analyse du candidat)
- Épreuve orale (capacité du candidat à exprimer ses expériences, sa motivation, son projet professionnel et sa connaissance du métier et de la formation)

CONTENUS DE FORMATION :

- Modules relatifs à la conception de projets pédagogiques et d'animation
- Modules de sauvetage et de secourisme
- Modules de formation concernant la participation à la vie, à l'organisation, la gestion de la structure et l'environnement professionnel
- Mise en œuvre d'activités de loisirs, de forme, d'éveil, de bien-être
- Modules d'enseignement des nages codifiées

OÙ ET QUAND SE FORMER ?

ORGANISME DE FORMATION	LIEU	DURÉE	PÉRIODE
CREPS Strasbourg	Mulhouse (68)	12 mois	Septembre 2018 → Août 2019
CREPS Reims	Reims (51)	10 mois	Septembre 2018 → Juin 2019
CREPS Nancy	Essey-lès-Nancy (54)	10 mois	Septembre 2018 → Juin 2019

MÉTIER

- Gérer un poste de secours et surveiller les bassins
- Encadrer des activités d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignement des nages codifiées (en club, avec des scolaires, en individuel)
- Développer des activités liées à la santé, à la forme et au bien-être (aquagym, aqua fitness, aquabike, bébés-nageurs...)
- Assurer la sécurité et l'encadrement d'un public extrêmement large qui va du très jeune enfant jusqu'aux seniors, des personnes présentant une mobilité réduite à celles souffrant de déficiences sensorielles ou mentales
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau
- Participer au développement et au fonctionnement de sa structure (mise en place de projets, de compétitions...)

EMPLOYEURS

Mairie, communauté de communes, centre aquatique, centre de remise en forme, activité libérale, club sportif, club de natation, espace bien-être